

MODIFICATIONS AU PROGRAMME D'AIDE SOCIALE
L'Association des centres de traitement des dépendances du Québec en colère

Québec, le 4 mars 2013 - L'Association des centres de traitement des dépendances du Québec (ACTDQ) déplore la réforme du programme d'aide sociale improvisée par la ministre Agnès Maltais. Du même coup l'association souhaite corriger les propos tenus par cette dernière.

Comme annoncées par le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), les coupures prévues dans les frais de séjour pour les prestataires d'aide sociale auront pour effets de faire obstacle aux bénéficiaires souffrant de problèmes de dépendance. «Concrètement, la limite de 90 jours de prestations spéciales qui sera mise en place affectera notamment les personnes aux prises avec de multiples problématiques de dépendance, de santé mentale ou de justice. Il est inutile de rappeler que ces personnes ont un plus grand besoin d'encadrement», a souligné Vincent Marcoux, directeur général de l'ACTDQ. Ainsi, les ressources certifiées par le ministère de la Santé et des Services sociaux offrant des services spécialisés se verront amputées d'une part importante de leurs revenus, et ainsi, pourraient se voir dans l'obligation de fermer leurs portes.

L'ACTDQ tient à préciser que le MESS a pris ces décisions sans consulter les acteurs du milieu des dépendances. De plus, en faisant référence à une cure de désintoxication la ministre devrait savoir que la désintoxication est une activité réservée aux établissements publics, donc en aucun temps financé par le MESS.

La ministre Maltais a, de plus, tenu des propos erronés. On en veut pour preuve la citation parue dans le journal Le Soleil : « L'Association québécoise des centres d'intervention en toxicomanie estime qu'une cure de désintoxication dure entre 15 et 28 jours ». Ainsi, suite à des recherches auprès du Registraire des entreprises, il n'existe aucune association québécoise des centres d'intervention en toxicomanie au Québec.

L'Association des centres de traitement des dépendances du Québec

Fondée en 2008, l'ACTDQ est une association nationale regroupant 54 organismes certifiés par le ministère de la Santé et des Services sociaux, privés ou communautaires, œuvrant en toxicomanie et offrant de l'hébergement. Partout au Québec, les membres de l'association représentent un total de 1700 lits et plus de 9000 personnes y ont été hébergées au courant de l'année 2011-2012.

- 30 -

Informations : Vincent Marcoux
Directeur-général de l'ACTDQ
vmarcoux@actdq.com
(418) 682-0051